



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Society for the Psychological Study of Social Issues, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Contributions psychologiques à la réalisation complète des 12 domaines critiques du Programme d'action de Beijing

Psychology Coalition of Non-Governmental Organisations, accréditée auprès de l'Organisation des Nations Unies, se félicite de la possibilité qui lui est donnée de se joindre à la commémoration en 2015 du 20ème anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a donné naissance aux engagements internationaux les plus progressistes en matière de droits des femmes; il s'agit de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Des examens de l'application des 12 principaux domaines de préoccupation du Programme d'action de Beijing indiquent que malgré les importantes avancées réalisées, les progrès ont été très inégaux, et il persiste toujours des inégalités profondes entre les hommes et les femmes ainsi que parmi diverses femmes et filles.

Cette déclaration de Psychology Coalition se propose de traiter les principaux écarts et défis dans les trois catégories suivantes des 12 principaux domaines, sous un angle psychologique : 1) la diversité des expériences des femmes et des filles en matière d'inégalité des sexes et de discrimination, 2) la pandémie de violence à l'égard des femmes et des filles; et 3) l'autonomisation et la résilience des femmes et des filles.

Intégrer la diversité des expériences des femmes et des filles en matière d'inégalité des sexes et de discrimination

L'inégalité comme dénominateur commun de diverses formes de discrimination sexiste continue de miner les droits et les libertés fondamentales de différents sous-groupes d'identité sociale des femmes et des filles. Les femmes et les filles issues de minorités ethniques, locales, rurales, handicapées et peu instruites, ainsi que les femmes âgées, continuent de subir les inégalités dans divers domaines tels que l'éducation, la formation et l'emploi; l'accès aux soins de santé physique et mentale; et la participation sociale et politique. Les femmes et les filles migrantes et réfugiées ainsi que leur famille sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale dans les pays d'origine, de transit et de destination. Ces inégalités ne sont pas sans incidence sur la survie, la sécurité, le développement optimal et le bien-être psychologique des femmes et des filles. Les disparités entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi qu'entre les femmes et les filles présentent aussi des conséquences psychologiques multigénérationnelles et intergénérationnelles qui contribuent à perpétuer la pauvreté dans les familles et les communautés.

C'est pourquoi, Psychology Coalition of Non-Governmental Organisations recommande aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, à la société civile et aux groupes humanitaires :

D'intégrer la diversité des femmes et des filles dans toutes les politiques publiques et tous les programmes en vue de renforcer le progrès dans chacun des domaines critiques;

De mettre les droits de l'homme, y compris l'égalité entre les sexes, au centre du développement national, et veiller à ce que tous les services soient mis à contribution, dans le respect des droits et de la dignité des femmes et des filles;

d'examiner et de rectifier à tous les niveaux les lois, les politiques, les programmes et les pratiques qui sont à caractère discriminatoire à l'égard des femmes et des filles en fonction des diversités existantes;

D'éliminer les disparités sur le plan éducatif, social, économique et sanitaire à l'égard des femmes et des filles et les considérer comme des violations de leurs droits humains;

D'assurer l'éducation publique pour éliminer les stéréotypes et la discrimination contre les femmes et les filles, car ils posent des obstacles à la réalisation de leur égalité et de leur intégration dans la société;

De lutter contre les stéréotypes sexistes au travail, au moyen de l'éducation des garçons et des hommes sur le fait qu'il incombe à la famille tout entière de prendre soins des enfants, des personnes âgées et des malades.

Éradiquer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

La violence à l'égard des femmes persiste dans tous les pays et secteurs de la société et comprend : la violence domestique, le viol dans les conflits armés, l'exploitation sexuelle et économique dans les cas de traite et d'enlèvement, les mutilations génitales et l'excision, le harcèlement sexuel au travail, la violence médiatique et la prostitution forcée (Organisation mondiale de la santé, 2012). Bien que toutes les femmes et les filles sont exposées au risque, plusieurs points communs de la discrimination peuvent exacerber la violence qu'elles subissent (Manjoo, 2012; Ortoleva & Lewis, 2012).

Tous les formes de violence tirent leur source des inégalités structurelles et institutionnelles entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes; elles sont perpétuées au travers des normes, des stéréotypes, des attitudes et des comportements sexistes discriminatoires. La violence à caractère sexiste présente des effets cumulatifs qui augmentent le risque de violence ultérieure et réduisent les chances de survie des filles et des femmes, leur santé mentale et physique, le développement optimal de leurs capacités ainsi que leur participation à la vie socioculturelle, politique et économique (White & Frabutt, 2005).

C'est pourquoi, Psychology Coalition of Non-Governmental Organisations recommande aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, à la société civile et aux groupes humanitaires :

D'élaborer des lois pour combattre toute forme de violence physique, sexuelle et psychologique contre les femmes/filles et d'institutionnaliser des mécanismes pour appréhender et sanctionner les contrevenants;

D'éduquer les citoyens, dans toutes les écoles, aux droits de l'homme et les sensibiliser à toutes les formes de violence à caractère sexiste, y compris leurs causes et conséquences sociales, culturelles et psychologiques;

De fournir une formation sur la santé, les services sociaux, l'administration publique, les agences d'application de la loi et d'autre personnel du service public en matière de respect des normes des droits de l'homme, y compris la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Comité des droits de l'enfant et la législation nationale en vue de détecter et prévenir toute violence à l'égard des femmes et des filles;

De fournir des ressources humaines, des infrastructures et des services, et d'élaborer des politiques et des programmes destinés à promouvoir la santé mentale, la réadaptation psychosociale et le bien-être des femmes et des filles qui ont subi une violence physique, sexuelle ou psychologique, y compris les services de psychologues ou d'autres professionnels de santé mentale;

D'élaborer des programmes pour mobiliser les hommes et les garçons comme partenaires dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles;

De mettre au point des systèmes d'évaluation des travaux de recherches et des programmes pour déterminer l'efficacité des stratégies en vue de traiter, d'éliminer et de prévenir la violence contre les femmes et les filles, et de constituer une base de données des meilleures pratiques.

Promouvoir l'autonomisation psychosociale et la résilience des femmes et des filles

L'autonomisation psychosociale est possible lorsque les citoyens ont la possibilité de participer à la prise des décisions qui touchent à leur vie et d'exercer un certain contrôle sur les choix dont dépend leur vie (Organisation mondiale de la santé, 2010). L'autonomisation est essentielle pour la pérennité des progrès du citoyen et de la société.

L'autonomisation psychosociale se développe en trois étapes (Zimmerman, 2000) : il faut d'abord réduire la détresse psychologique initiale et encourager la participation sociale et économique. Ensuite, réduire l'isolement à travers le développement des relations et des réseaux sociaux. Enfin, soutenir le droit des femmes et des filles à exprimer leurs opinions et à participer à la prise de décisions à tous les niveaux. Reconnaître que les femmes et les filles ont le droit de participer à la prise de la décision et à se l'approprier est capital pour leur autonomisation psychosociale. Leur autonomisation et résilience constituent des facteurs de protection à entretenir comme des zones tampons psychologiques pour éviter les facteurs de stress et s'en défaire.

Psychology Coalition of Non-Governmental Organisations recommande aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, à la société civile et aux groupes humanitaires :

D'éduquer les filles et les femmes sur leurs droits, leurs forces, compétences et ressources personnelles pour faire face à la discrimination à caractère sexiste;

D'encourager le sens de l'appropriation, de l'optimisme et de la confiance dans la capacité des femmes et des filles à être efficaces en leur donnant la possibilité de participer aux activités économiques, sociales et à d'autres activités de développement;

De fournir l'accès aux emplois productifs et décents, qui favorisent l'autonomisation psychosociale en développant le sens de l'efficacité et la confiance dans la capacité des femmes et des filles;

D'accroître et de renforcer les possibilités de formation en matière d'entrepreneuriat et d'activités génératrices de revenus;

De renforcer l'accès à une éducation primaire, secondaire et supérieure de qualité pour les filles et les femmes de tous âges, car l'éducation constitue la voie royale vers l'autonomisation psychosociale, le travail décent et la réduction de la pauvreté;

D'engager les femmes et les filles de tous horizons comme partenaires actives dans la planification et l'évaluation des programmes à tous les niveaux de la prise de décisions et de la mise sur pied de réseaux de renforcement des capacités;

De réduire la pénibilité physique et mentale des emplois rémunérés et non rémunérés qu'exercent les femmes et les filles en leur donnant accès à des outils et à des technologies simples (notamment les fours solaires, les puits à pompe, l'électricité, la plomberie intérieure, les téléphones portables et l'Internet);

De fournir l'accès à des prestations de santé physique et mentale de qualité, y compris des centres de service social multidisciplinaires accessibles et des fourgonnettes mobiles pour fournir des services complets;

D'intégrer l'alphabétisation, l'éducation continue et la formation liée à l'entrepreneuriat dans ces centres;

D'utiliser une approche fondée sur les droits et sur toute la vie pour mettre en œuvre l'Initiative pour un socle de protection sociale qui vise la prise en charge des besoins essentiels, y compris l'accès aux soins de santé mentale dans les structures de santé primaire, pour empêcher la pauvreté multigénérationnelle et intergénérationnelle.

Contrôler et évaluer les progrès

Psychology Coalition of Non-Governmental Organisations recommande aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales, à la société civile et aux groupes humanitaires :

De contrôler et d'évaluer l'efficacité des approches en vue de réaliser des progrès dans chacun des 12 domaines critiques du Programme d'action de Beijing afin de disposer de données pour accéder aux programmes destinés à tous âges, tous groupes ethniques, tout état d'invalidité, toute origine culturelle et toutes les régions géographiques.

Coparrains (par ordre alphabétique) : International Association of Applied Psychology, International Council of Psychologists, International Union of Psychological Science, World Council for Psychotherapy.